

PRÉSENTATION

La Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine et reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

La Fondation Lotharingie

La Fondation Lotharingie, abritée par la Fondation du patrimoine, a pour objet d'apporter un soutien financier aux actions de restauration, de mise en valeur, de préservation et de valorisation du patrimoine remarquable immobilier, mobilier et naturel, situé sur le territoire du Grand Nancy.

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Lorraine dont vous dépendez.

La Fondation Lotharingie, abritée par la Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Lorraine
62 rue de Metz
54000 NANCY
03 83 46 86 35
lorraine@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

FONDATION LOTHARINGIE

22-24, viaduc Kennedy
54000 NANCY
03 54 50 90 40

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL UNIVERSITAIRE DE NANCY

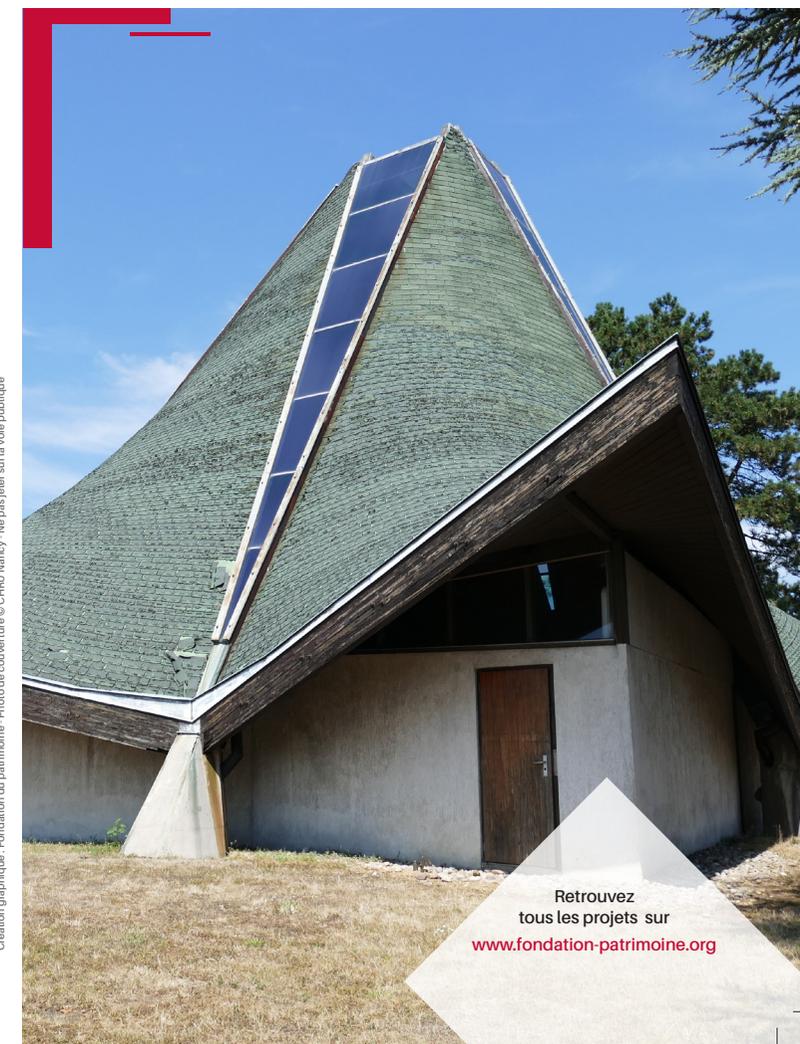
29, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
CO 60034
54035 NANCY Cedex
03 83 85 21 70
direction.generale@chru-nancy.fr



POUR LA RESTAURATION DE LA

Chapelle Notre-Dame de l'Espérance

CHRU de Nancy - site de Brabois



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture : © CHRU Nancy - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Dernière chapelle édifée dans un ensemble hospitalier de grande taille, la chapelle Notre-Dame de l'Espérance du CHRU de Nancy, est représentative d'une époque de l'architecture religieuse hospitalière du XXème siècle aujourd'hui révolue. Ses qualités architecturales offrent au visiteur, croyant ou non, un fort sentiment d'harmonie.

L'état de sa toiture nécessite aujourd'hui des travaux de réfection. Le CHRU de Nancy souhaite préserver ce lieu de recueillement très apprécié par les patients, leur famille et les personnels hospitaliers.

Œuvre de l'architecte Noël Lemaesquier (1903-1982), la chapelle Notre-Dame de l'Espérance a été édifée en 1973 lors de la construction du nouvel hôpital sur le plateau de Brabois.

LE PROJET DE RESTAURATION

Le défaut d'étanchéité de la toiture de la chapelle provoque aujourd'hui des infiltrations dans l'édifice, en particulier au niveau de l'autel : il s'avère nécessaire de procéder à la réfection complète du revêtement en « shingle » de la toiture.

En outre, une remise en état de la charpente en bois lamellé-collé, s'impose ; cette opération exige des compétences techniques complexes et coûteuses. Les travaux permettront de rétablir l'étanchéité de la toiture, de préserver ce lieu remarquable et d'améliorer le confort des utilisateurs.

LE CHRU DE NANCY

Centre Hospitalier Régional Universitaire de référence dans la région Grand Est, le CHRU de Nancy regroupe les Hôpitaux urbains au centre de Nancy (Hôpital Central, Maternité, Centre Emile Gallé, Hôpital St Julien, Centre St Stanislas) et les Hôpitaux de Brabois à Vandoeuvre-lès-Nancy (Hôpital d'Enfants, Institut Louis Mathieu, Bâtiment Philippe Canton, Hôpital d'Adultes, Institut de Recherche et d'Innovation en Santé).

Établissement public de santé fort de 9 000 professionnels, le CHRU assure au quotidien des missions de soins de recours et de proximité, grâce à une expertise médicale pluridisciplinaire de qualité au service des patients à tous les âges de la vie.

Montant des travaux	257 302.99 € TTC
Objectif de collecte	200 000 €
Début des travaux	2e semestre 2020

Photos © CHRU Nancy



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de la **Chapelle ND de l'Espérance du CHRU de Nancy**

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation Lotharingie, abritée par la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/60982

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation Lotharingie
Chapelle ND de l'Espérance du CHRU de Nancy

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
	(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
	Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT		

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre